

Compte-rendu du Conseil Municipal

I - Urbanisme/Travaux

Le point sur les travaux

L'ensemble des chantiers en cours (Eglise, voirie du village de Fradet et du lotissement du haut fief) est totalement interrompu depuis le 17 décembre 2009 pour cause d'intempéries (froid important et/ou neige). Si le début d'année a permis une reprise de quelques jours, les ouvriers se sont vus de nouveau de l'incapacité de travailler. Des aléas bien impossibles à prévoir ou éviter qui nécessiteront d'organiser un nouveau calendrier des travaux dès qu'une reprise sera possible.

Contrat Environnement Rural

Ce contrat s'inscrit dans les orientations du Conseil Général de la Vendée et permet de mettre en œuvre des programmes de travaux visant à conjuguer l'attractivité de la commune et la protection de l'environnement rural. Une subvention de 30 % est ainsi octroyée à la commune.

Le programme 2007-2009 n'ayant pu être réalisé en totalité, le conseil municipal a décidé de solliciter un avenant pour étendre ce contrat jusqu'en décembre 2010.

Les travaux ainsi prévus sont la récupération des eaux pluviales au complexe sportif pour permettre l'irrigation des terrains de football (45 725 €), la rénovation du mur du cimetière (21 000 €) et le changement des fenêtres aux gîtes (32 000 €). La subvention attendue serait alors de 45 000 €

Plan d'accessibilité voirie

La loi dite loi « handicap » prévoit que les collectivités établissent un schéma directeur pour la mise en « accessibilité » des voiries et espaces publics. Après une étape diagnostic réalisée par un bureau d'étude spécialisé, il s'agit de proposer différents aménagements ou réaménagements afin que chacun puisse circuler sans obstacles, qu'il s'agisse de personnes âgées, de jeunes parents avec poussette ou de personnes en fauteuil roulant. C'est le bureau d'étude ECS de l'Oie qui a été retenu pour un montant de 1 664 €. Le bilan est attendu pour avril prochain.

Composition du groupe de travail :

M. Joël CAILLAUD	Maire
M. Jean-Pierre BERANGER	1 ^{er} Adjoint
Mme Arlette GUIMBRETIERE	Adjointe
Mme Eliane RICHARD	Conseillère municipale
Mme Clothilde CHIELLO	Représentante APE (écoles publiques)
Mme Anita DOUILLARD	Représentante APEL (écoles privées)
M. Franck GODEFROY	Commerçant
M. Yves LUNEAU	Représentant Personnes 3 ^{ème} âge
M. Dany GUEDON	Représentant Personnes Handicapées

Plan de Valorisation de l'Identité Communale

Il s'agit là aussi de raisonner un schéma directeur d'aménagement des entrées d'agglomération. L'accent sera mis sur différents aspects : la sécurité, la fonctionnalité mais également sur la qualité architecturale et environnementale. Le

groupement de bureau d'études qui a été retenu pour un montant de 21 600 € HT est composé d'un architecte urbaniste, d'un paysagiste et d'un cabinet spécialisé dans la conduite de chantiers. Le groupe de travail commence d'ores-et-déjà à travailler pour un rapport final en octobre 2010.

Composition du groupe de travail :

M. Joël CAILLAUD	Maire
M. Jean-Pierre BERANGER	1 ^{er} Adjoint
M. Pascal THOMAS	Adjoint
M. Yves BRETAUDEAU	Conseiller municipal
Mme Eliane RICHARD	Conseillère municipale
Mme Anne PERRAUD	Conseillère municipale
Mme Gaëtane DELAFORGE	CAUE
Mme Nelly JOQUET	Service tourisme et cadre de vie du Conseil Général
M. Le subdivisionnaire	Direction de l'Equipement des Herbiers
M. Alban TROMPETTE	Agence routière

II - Affaires Scolaires/Jeunesse

Le conseil municipal décide d'octroyer à l'école Jean Moulin une dotation de 5 220 € pour pourvoir aux besoins de fournitures scolaires, acquisition de matériel, instruments de musique, jeux de cour, acquisition de livres pour la bibliothèque et financement de transports en car pour les différentes activités. Il appartiendra à Mme Chacun, directrice de gérer ce budget pour l'année scolaire 2009/2010.

D'autre part, l'école a présenté un projet de classe découverte et de sensibilisation au patrimoine et à l'environnement pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 qui se déroulera sur 4 jours au printemps. Afin d'accompagner ce type d'initiative, une subvention exceptionnelle de 1 225 € sur un budget total de 2 725 € est attribuée à l'école.

III - Zones d'activité économique

De nouvelles demandes d'installation d'entreprise se font jour et il s'avère nécessaire de préparer l'avenir. Ainsi le conseil municipal a confirmé le projet d'aménagement de la zone d'activité du Bordage 2 qui se situe face à la zone de l'autre côté de la voie de contournement. Deux tranches sont prévues pour cette nouvelle zone, d'une superficie de 3 ha 9.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 25 Février à 20 h 30.